UNSA Territoriaux 86
Union Nationale des Syndicats Autonomes des Territoriaux de la Vienne
www.unsater86.com

Date de mise en ligne : mardi 30 mai 2017

Décret nÂ° 2016-1734 du 14 décembre 2016 modifiant le décret nÂ° 87-1103 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des secrétaires de mairie
Décret nÂ° 2016-1735 du 14 décembre 2016 modifiant le décret nÂ° 87-1104 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicable aux secrétaires de mairie

Publics concer-nés : fonc-tion-nai-res du cadre d'emplois des secré-tai-res de mairie.

Objet : mise en œuvre du pro-to-cole rela-tif aux par-cours pro-fes-sion-nels, car-riè-res et rému-né-ra-tions et à l'avenir de la fonc-tion publi-que pour les secré-tai-res de mairie.
Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur au 1er jan-vier 2017 .

Notice : le décret met en œuvre le pro-to-cole rela-tif aux par-cours pro-fes-sion-nels, car-riè-res et rému-né-ra-tions et à l'avenir de la fonc-tion publi-que pour les secré-tai-res de mairie, notam-ment la durée unique d'échelon. Ce cadre d'emplois étant en extinc-tion depuis 2001, les dis-po-si-tions rela-ti-ves au recru-te-ment et au clas-se-ment sont abro-gées.

Copyright © UNSA Territoriaux 86